

LE TRAITEMENT DES DONNÉES DIATOPIQUES DANS LE NOUVEAU PROJET DE DICTIONNAIRE NIÇOIS

Philippe DEL GIUDICE
Université Côte d'Azur, CNRS, BCL (UMR 7320)

INTRODUCTION

L'activité dialectologique et lexicale de l'équipe Dialectologie et Linguistique formelle (autrefois Diachronie, Dialectologie et Phonologie) du laboratoire BCL (UMR 7320) a suscité un projet numérique de nouveau dictionnaire dialectal du Pays Niçois¹ auquel nous nous référerons dans ces lignes par le sigle DDPN. L'objectif de ce projet est de répertorier et de décrire les unités lexicales employées dans les dialectes occitans de l'ancien Comté de Nice.

Espace de confins, le territoire considéré se trouve être le lieu de rencontre de plusieurs ensembles dialectaux,² généralement connus sous les dénominations générales de *provençal*, *alpin* et *niçois* proprement dit. La zone se caractérise donc par l'hétérogénéité de ses parlers romans primaires, en particulier par l'opposition entre la langue du bord de mer (niçois) et l'ensemble variationnel de l'Arrière-Pays (gavot) qui occupe l'essentiel du territoire. La question qui se pose au lexicographe du Pays Niçois est de savoir comment traiter au mieux, au sein d'un dictionnaire unique, les données de systèmes dissemblables.

L'objectif de cet article est de présenter une proposition de réponse à la fois théorique et pratique à cette question. Notre propos identifiera les difficultés lexicographiques posées par la diversité des systèmes linguistiques et fixera les orientations retenues pour le DDPN, partagé entre son parler de référence et les données complémentaires. Il s'agira, afin d'établir des correspondances entre les unités diatopiques, de déterminer selon quel principe des formes linguistiques en variation doivent être considérées ou non comme relevant d'une même unité. Après avoir proposé une procédure pour intégrer de manière maîtrisée certaines données complémentaires au parler de référence, nous produirons des illustrations prévisionnelles du dictionnaire.

1. Cf. Del Giudice (2017).

2. Cf. Dalbera (1994) pour connaître le détail de la variation linguistique de la zone et Del Giudice (à paraître) pour avoir une vue d'ensemble des aires lexicales en contact du domaine.

1. LA PROBLÉMATIQUE LEXICOGRAPHIQUE ET L'OPTION RETENUE POUR LE DDPN

Au détour d'une réflexion sur la faible diversité des productions lexicographiques dans certains espaces dialectaux germaniques, Popkema (2010 : 88) s'interroge en ces termes : lorsqu'une langue connaît une différenciation dialectale non négligeable, « quel dialecte devrait être à la fois la langue source et la métalangue du dictionnaire ? ».³

Son propos s'étend ensuite à la langue cible des dictionnaires bilingues, mais les remarques qui y sont faites dépassent le cadre de ce seul genre d'ouvrages. La langue « englobe-t-elle plusieurs voire tous les (principaux) dialectes, montrant une partie ou toute l'étendue de la variation pour chaque entrée » ?⁴ Ou n'est-elle qu'un « dialecte sélectionné »,⁵ c'est-à-dire une variété de référence ?

Les implications ne sont pas minces :

Dans la première éventualité, faire la liste de certaines ou même de toutes les variantes dialectales impliquerait des sommes énormes de temps et (donc) d'argent, des problèmes pratiques qui souvent ne peuvent pas être surmontés. Dans la seconde éventualité, à nouveau, la question se pose de savoir quel dialecte devrait être la langue cible.⁶

Popkema ne souffle même pas mot de l'évidente difficulté, pour qui a penché pour la première option, de présenter harmonieusement toutes les variantes. Elle est au moins aussi périlleuse que les difficultés pratiques auxquelles il est fait allusion.

Certains territoires présentent une configuration dialectale qui leur permet de contourner le problème en recourant à la pratique idéalisée relativement consensuelle de l'ensemble de la zone : c'est le *parler moyen*.⁷ Cette notion est en quelque sorte un élargissement diatopique de la vieille idée de *Sprachusus* (représentation intuitive de la "pratique normale" obtenue par comparaison des différents usages idiolectaux) de Paul

3. « Which dialect should be both the source language and the metalanguage of the dictionary ? ».

4. « [C]omprises of several or even all (main) dialects, showing some of the complete range of dialectal variation for each entry » (Popkema 2010 : 88).

5. « [A] selected dialect ».

6. « In the first event, the listing of some or even all dialectal variants would involve huge amounts of time and (therefore) money, practical problems which cannot be overcome. In the second event, again, there's the issue of what dialect should be the target language. » (Popkema 2010 : 89).

7. Cf. le constat effectué par Dalbera-Stefanaggi (1995 : IV) suite à la pratique du terrain dialectal corse : « il semble que l'on puisse légitimement dégager, pour chaque aire étudiée — et c'est bien le concept d'*aire* qui s'avère opératoire — une sorte de moyenne, de standard, fondé sur une norme plus ou moins explicite, ou plutôt "explicitable", tant par l'informateur que par le descripteur. Les études objectives des comportements langagiers tout comme les enquêtes menées sur la conscience linguistique, ou, tout simplement les discussions d'ordre métalinguistique avec certains informateurs concordent pour attester l'existence d'une variété reconnue par l'ensemble des locuteurs de l'aire considérée comme langue de référence, comme la manière "normale" de parler "ici" et "maintenant" (on a généralement conscience de l'"ailleurs" et de l'"avant"). Cette langue de référence remplit une fonction d'intégration symbolique à la communauté linguistique : on se reconnaît ou on s'affirme de tel ou tel *paese*. ».

(1880 : 29). Dans le Comté de Nice, les écarts de structure entre les deux grands blocs dialectaux (niçois côtier vs parlers gavots) rendraient particulièrement vaine ou artificielle toute tentative d'élaboration d'une langue moyenne unifiée, à équidistance de l'ensemble des parlers de cette province.

En outre, parallèlement aux différences de systèmes, il y a bien, aussi, en termes de statut sociolinguistique, de dynamique et de ressources, un contraste entre le langage de la ville et les variétés du reste de la zone. Le premier cité bénéficie en effet de nombreux dictionnaires, de grammaires, d'outils didactiques, d'une implantation intéressante dans les établissements de l'enseignement public, d'une littérature relativement étoffée, d'un nom reconnu (*niçois* et non *patois*) et d'un rôle symbolique important dans une grande ville à forte identité. En comparaison, l'Arrière-Pays est moins bien loti. On a même constaté au cours du *xx^{ème}* siècle que le niçois du bord de mer avait tendance à contaminer les parlers villageois. Ses particularités sont d'ailleurs bien connues de la plupart des dialectophones de la campagne et de la montagne.

Autre cause de l'hétérogénéité des données, le Comté de Nice présente plusieurs aires frontalières de transition où s'emploient parfois des unités lexicales fortement marquées géographiquement. Pour résumer Del Giudice (à paraître), il existe un vocabulaire typique de la région qui se dissout progressivement dans le lexique alpin au Nord de la vallée de la Tinée, dans le lexique provençal à l'ouest (en remontant le Var) et dans le lexique ligurien à l'est (dans la courte vallée du Careï). La problématique de Popkema (2010) s'applique donc parfaitement à notre espace. Puisque l'éventualité d'une unification artificielle a été rejetée, la cacophonie dialectale et la surcharge dans la présentation deviennent les deux écueils à éviter.

Pour sortir de l'ornière, nous proposons une troisième voie à l'alternative de Popkema. Elle consiste à articuler les variétés (niçois urbain d'un côté et l'ensemble des parlers du Comté de l'autre) en les hiérarchisant. C'est au niçois côtier, le mieux connu et le plus identifiable, que seraient consacrés les articles du dictionnaire. Cette variété fournirait les éléments de la nomenclature et constituerait la métalangue. Les problèmes de cohérence formelle et de présentation liés à la variation diatopique s'en trouveraient automatiquement éliminés. Mais, à la manière de la plupart des atlas linguistiques (dont les lemmes sont fournis par la langue dominante), l'entrée côtière pourrait être la clé pour atteindre, de manière optionnelle, les formes en variation diatopique avec lesquelles elle présente des similitudes intéressantes. C'est en fait un droit de regard que l'on s'amènerait sur les faits gavots : les variétés diatopiques graviteraient autour de la variété référentielle niçoise.

Dans ces conditions, l'ensemble de la zone se verrait renseignée dans le dictionnaire. Les données diatopiques serviraient d'ailleurs de contrepoint au parler de référence pour juger du niveau d'unité lexicale du territoire et mettre ses données en perspective. Le redoutable problème pratique, soulevé par Popkema, que pose l'ampleur d'un travail très chronophage sur la variation ne se pose pas pour nous, dans la mesure où la solution existe déjà. La région niçoise dispose, avec le *Thesaurus occitan* (ou THESOC, développé par BCL), d'un atout inespéré qui rend l'obstacle presque anodin. Le tout est alors de parvenir à articuler les variétés dans le dictionnaire.

2. L'ARTICULATION DES PARLERS : LE PRINCIPE D'IDENTITÉ MORPHO-ÉTYMOLOGIQUE

L'articulation des parlers dans le dictionnaire n'est envisageable que si l'on sait, linguistiquement, ce que l'on met en relation. Car c'est un ensemble complexe de données en variation diatopique qu'il s'agit d'organiser. Lier des signifiants suppose que l'on a déterminé méthodiquement ce qui, lexicalement, fait la consubstantialité ou l'altérité de formes non coïncidentes. Il faut être capable d'expliquer pourquoi [ʁaz'ĩ⁹] 'raisin' (à Saint-Étienne) et [r'ɛi] (à Ilonse), de même sens, ne représentent qu'un seul lexème en variation, là où [babar'ɔta] 'blatte' (à Nice) et [baba'ɔtua] (à Peille), de même sens, en sont deux. Sans cela, on risque de reproduire les pratiques contestables d'Honorat (1846-1848) et de Mistral (dans son *Tresor dóu Felibrige* ou *TDF*) qui multiplient les entrées dégroupées pour un seul et même item en variation, mais regroupent des lexèmes distincts (ou traitent — par inadvertance ? — une même forme deux fois : une fois en tant que variante, une fois en tant qu'unité autonome).⁸

L'argument ne peut être que morpho-étymologique. Pour que la même identité leur soit reconnue, il faut que les unités diatopiques soient constituées rigoureusement des mêmes formants.⁹ [ʁaz'ĩ⁹] et [r'ɛi] sont tous deux des continuateurs réguliers de RACEMUS. [babar'ɔta] et [baba'ɔtua], continuent également un élément commun de type *babaròta*, d'origine plus incertaine, mais le terme peillasque en est une forme fléchie (*babaròta* + suff. *-ola*, soit *babaròtola*) ayant subi de surcroît la chute, typique pour ce village, des liquides intervocaliques. Aucune des spécificités du peillasque vis-à-vis du niçois n'aurait pu expliquer l'écart entre les deux formes sans supposer l'existence d'un morphème supplémentaire dans *babaðtoa*. En pareille circonstance, la connaissance exacte de l'étymon n'est pas indispensable pour juger de la pertinence de lier ou nom des unités. Dans une très grande majorité de cas, la remarquable systématisme des passerelles, en synchronie, entre les variantes locales dissipe le doute quant à une identité unique ou à une simple ressemblance (en dépit de la divergence des formants) des occurrences. Sans même disposer de RACEMUS, la forme ilonnoise *rèi* aurait été déduite très simplement des formes occitanes courantes *rasim* ou *rasin*, à l'aide de processus banals pour Ilonse : chute de *-z-* et de *-n*, résolution régulière du hiatus par diphtongaison et assimilation. (RACEMUS >) *rasim* > *rasin* > *raïn* [ʁa'ĩ⁹]¹⁰ > **raï* > *rèi*.

Cela signifie que la plupart du temps, par la simple confrontation des parlers, on est en mesure de déduire les formes locales attendues pour chaque commune. L'unique pré-requis étant de connaître ces "passerelles" qui permettent de sauter d'une variété à l'autre.

8. Voir par exemple l'article *mai* chez Honorat (où la confusion règne entre *mai* 'davantage' et *mai* 'mais') et les articles *esglaià*, *esglaja*, *esglaria* (tous rigoureusement de même sens) chez Mistral.

9. À propos du THESOC, Sauzet / Brun-Trigaud (2013) présentent ce critère en détail. Si deux objets presque identiques et de même sens proviennent de deux étymons différents, ils constituent deux unités distinctes de la nomenclature (c'est ainsi que *avelana* 'noisette' < AVELLANA et *avelanha* 'noisette' < AVELLANEA sont dégroupés).

10. C'est la forme de la ville de Nice. En l'occurrence, elle tient lieu de forme intermédiaire.

Elles sont facilement déductibles du propos diachronique de la Section II dans Dalbera (1994). Del Giudice (2017 : 421-444) en propose une synthèse synchronique en à-plat.

3. LA FUSION DES DONNÉES DANS LA VARIÉTÉ DE RÉFÉRENCE

Le principe d'identité morpho-étymologique apporte une rationalité à l'articulation des données diatopiques. La cohabitation des parlers pourrait toutefois ne pas se limiter à cette articulation. Du moment qu'une variété sert, à tout point de vue, de référence pour son espace dialectal, l'ouverture de son lexique à des unités attestées dans les parlers environnants est envisageable.

Plusieurs lexicographes niçois (cf. notamment Castellana (1947), Compan (1967), Giordan (1968)) ont d'ailleurs déjà admis quelques termes de l'Arrière-Pays dans la nomenclature de leurs dictionnaires de niçois. Car il existe dans la région niçoise, en dépit des divergences dialectales, un sentiment de communauté linguistique, en particulier lexicale. Mais la ville est jugée trop innovatrice pour conserver le lexique authentique tel qu'il subsiste dans les zones moins peuplées. Ce point de vue est parfaitement illustré par Camous (1931 : 35). Le docteur contoïse, auteur d'un petit lexique niçois d'un peu plus de 2 000 mots et de plusieurs menues publications lexicographiques complémentaires, affirme que « c'est dans la haute montagne que nous retrouvons l'ancien parler avec le minimum de concessions aux corruptions récentes : c'est donc dans ces lieux qu'il conviendra d'aller chercher les éléments nécessaires pour une utile reconstruction ». Lui-même applique ce précepte. On rencontre, par exemple, dans Camous (1931-1932 : 195) *ambourt* 'cytise' (Castellana donne *ambourn*, forme elle-même déjà très conservatrice pour du niçois côtier) avec le traitement *-rt* de *-rn*, typique de la frange la plus septentrionale du Comté de Nice (cf. Domenge (2014 : 24)). Rien ne précise l'origine géographique du terme. L'ambition du recueil n'est pourtant, selon son titre même, que d'être une « Contribution au dictionnaire niçois ». La conviction qu'il existe une communauté de parlers à l'échelle du Comté se retrouve dans d'autres préfaces.¹¹

Dans la droite ligne de la tradition locale et en prévision des attentes supposées d'un public averti, l'admission de termes non urbains dans le parler référentiel de la ville doit être envisagée pour le projet de nouveau dictionnaire. En tant que "parler d'accueil", la

11. Dans celle d'Eynaudi / Cappatti (1931-1939), on lit ceci : « Malgré les différences de bourgade à bourgade, et même d'accent, traînard sur la côte, rude et précipité dans la montagne, malgré des particularités telles que Peille, par exemple, supprime les *r* à la manière des incroyables, et qu'au contraire Coaraze les roule, on peut dire qu'une langue niçoise s'est maintenue, avec laquelle s'exprime une population considérable à Nice, Villefranche, Eze, sur les bords du Paillon, et que l'on retrouve avec quelques altérations jusqu'à Saint-Martin-Vésubie et dans nos hautes vallées, où s'emploie souvent non la langue-sœur, le provençal, mais un niçois, dont les terminaisons sont en *o* au lieu de *a* ». Au sein de cette « petite patrie, que bornent La Turbie, le Var, et qui monte jusqu'au col des Granges Communes », « la curiosité [d'Eynaudi] s'est portée sur le langage des pâtres [...], sur celui des paysans de la contrée [...] et sur celui des marins ».

langue de référence deviendrait alors un niçois urbain au lexique élargi, dont la représentativité de l'espace dialectal serait un tant soit peu accrue. C'est, à peu près, le rôle qu'assume le provençal rhodanien à l'échelle de l'Occitanie dans l'œuvre lexicographique (la première forme des entrées est presque toujours rhodanienne ou "rhodanisée") et littéraire de Mistral. Pour le DDPN, cette solution offre des avantages dans les deux cas de figure que nous développons ci-après (3.1, 3.2).

3.1. LES DONNÉES DE L'ARRIÈRE-PAYS EN COMPLÉMENT AU NIÇOIS

Il y a d'abord le point de vue de l'usager. Lorsqu'un terme leur fait défaut en dialecte, les locuteurs natifs ne se gênent pas de niçardiser un mot français. C'est une règle à laquelle n'échappent pas jusqu'à certains des meilleurs auteurs niçois.¹² Depuis plusieurs décennies, les cercles de mainteneurs et même les nouveaux locuteurs ne se satisfont plus de ce mode de fonctionnement.¹³ Aussi faut-il croire qu'un dictionnaire qui se contenterait d'empiler du français déguisé décevrait grandement les attentes d'un public moderne, exigeant des termes régionaux, authentiques, qui ne soient pas des emprunts opportunistes à la langue dominante.

Mais que faire quand, sans le recours au français, la langue offre des lacunes ? En faisant le choix de prendre la variété de la grande agglomération comme parler de référence, on s'expose au risque de ne pas pouvoir disposer d'une matière lexicale complète et intacte, c'est-à-dire prémunie contre les transformations, les substitutions ou les déperditions, récentes et massives, imputables à un effritement accéléré du dialecte et de la société où il est employé.

Le niçois côtier présente effectivement de ce point de vue un terrain accidenté. La diversité lexicale autochtone a tendance à se réduire au profit des termes les plus fréquents et des hyperonymes ; les unités survivantes sont, de plus, soumises à la concurrence avec le français. À un stade avancé du processus, le mot français finit par supplanter le terme ancien. C'est ce qu'a fait *chouette*, au détriment de *n(u)èchola* que les dernières générations de locuteurs naturels de la ville ont eu tendance à oublier. Dans la quête de formes authentiques, l'examen des habitudes lexicales des territoires moins soumis aux courants innovateurs donne de meilleurs résultats. Même s'il n'avait été consigné à Nice dans des sources écrites, il n'eût pas fallu aller bien loin dans le Comté pour rencontrer le type *nuèchola*, recueilli un peu partout à l'occasion d'enquêtes dans l'Arrière-Pays. Cet exemple montre que les territoires non urbanisés offrent les moyens de reconstituer le fonds lexical autochtone du chef-lieu des Alpes-Maritimes.

12. Dont le plus grand, Rancher, et son principal successeur, Guisol, qui admet explicitement recourir à l'emprunt, français ou, c'était encore assez naturel à l'époque, italien (Guisol 1847 : III-IV).

13. Que l'on pense à Compan (1967 : 145) au sujet du lexique de la maçonnerie : « Il n'est pas question, c'est évident, d'alourdir ce texte par des termes issus du français. [...] Donc, nous donnons ci-dessous les mots du vocabulaire artisanal du maître-maçon authentique et qui n'était point de main d'œuvre servile... ».

Sur le plan de la perte de diversité lexicale, la campagne atteste sans problème *vane-gar* ‘aller et venir, changer de place, s’agiter, s’affairer’, qui vient resserrer les mailles du filet sémantique dans le champ du déplacement aux côtés, par exemple, de *tordolear* ‘papillonner’ et *violar* ‘parcourir’. Ces deux derniers mots sont employés partout. *Vane-gar* est cité à l’ouest du territoire dans le dictionnaire de levensan. Giordan (1968) en mentionne l’existence à Sospel, c’est-à-dire à l’extrême est. Le dérivé *vanegaire* (‘agité, qui se démène’), que signale également Giordan, apparaît pour sa part sans indication d’origine, comme n’importe quel terme de niçois urbain (mais a-t-il vraiment été recueilli à Nice par l’auteur ?). Aujourd’hui, ce mot ne semble plus employé en ville. N’ayant trouvé, pendant des mois, aucune attestation urbaine de *vanegar*, on a cru un temps que ce terme n’appartenait pas à l’usage du dialecte côtier. Fallait-il en conclure qu’il ne pouvait avoir sa place dans la nomenclature du dictionnaire ? La permanence des indices dans le Moyen-Pays témoignait pourtant d’une bonne vitalité du mot aux environs de la cité, ce qui incitait à l’intégrer. De nouvelles sources ont d’ailleurs, par la suite, confirmé que ce terme méritait bien d’être considéré comme un authentique terme niçois. *Vanegar* est attesté dans le parler de la ville durant la première partie du xx^e siècle (Pin-Gasiglia 1927 : 82 ; Anonyme 1936) et il a même resurgi, dans l’écrit, à date récente (Gasiglia 2014), alors même que les principaux dictionnaires ne mentionnent pas ce mot. C’eût été une erreur de l’écarter par manque d’attestation géographiquement ciblée.

La conservation lexicale des parlers ruraux est naturellement plus évidente encore dès lors que l’on entre dans le domaine des travaux agraires. Voici quelques exemples. Le Moyen-Pays a recours au terme *garda* pour désigner un ‘tuteur de fortune, généralement en bois de charme, utilisé pour compenser l’absence de roseaux’. S’emploient également des mots tels que la *cordalha*, ‘filet de corde qui encercle le périmètre où l’on parque provisoirement un troupeau de moutons’. On serait bien en peine de recueillir ces termes ou des équivalents à Nice.

De même, le terme côtier autochtone correspondant au ‘sabot des mammifères ongués’ n’est pas connu.¹⁴ La Carte 1 (qui, schématiquement, n’effectue pas de distinction selon les espèces animales : équidés ou bovidés) montre que des courants innovateurs venus de Provence ont d’abord introduit le gallicisme *còrna*, recouvert par une nouvelle vague, celle de *sabòt*. Tout l’ouest du Comté est touché. Le reste de la zone, englobant le littoral mentonnais et les deux vallées de la Vésubie et de la Tinée, a gardé intacts des termes du pays. Ils sont de types *onglon*, *pè*, *sabaton* et *bata* (ou dérivé).¹⁵

14. L’*Atlas linguistique et ethnographique de Provence (ALP)* (III, carte 679 ‘sabot du bovin’) propose [s’òku] pour Nice. Cette forme (avec ses avatars *soc*, *sòcol*, *sòcolo*) est attestée à Nice et dans l’est du Comté pour le sabot de bois que l’on chausse. Proche de l’italien, elle semble coexister avec l’occitan *esclò(p)*. Elle est un peu suspecte pour désigner le sabot de l’animal : elle est alors un hapax, non seulement dans le Comté, mais dans toutes les Alpes-Maritimes et toute la Provence. Doit-on au dictionnaire la présence dans l’*ALP* (assez peu fiable pour la région niçoise) de cet emprunt possible à l’italien ?

15. Cela n’intéresse pas directement notre propos, mais la carte dialectale du sabot montre que des termes d’emprunts sont aussi employés à l’est. Ils “descendent” la Roya, peut-être à partir des territoires piémontais où le français fut pratiqué durant des siècles (il était plus familier aux Piémontais que l’italien lui-même).



Carte 1 : Dénominations dialectales du sabot des mammifères ongulés.

Rien ne garantit que l'on puisse encore trouver en ville les lexèmes authentiques correspondant aux concepts de sabot, de filet de corde pour enclos provisoire, etc. Pour autant, constater qu'une réalité rurale n'est plus d'actualité sur la bande côtière intensément urbanisée ne signifie pas que le niçois ne devrait être en mesure d'y faire référence ; surtout lorsque dans l'ensemble des campagnes environnantes, les termes correspondants sont parvenus jusqu'à nous.

Une autre cause des lacunes lexicales dont pâtit le niçois côtier est la spécialisation orographique, naturelle, qui limite les possibilités d'un dialecte maritime dès qu'il doit se référer à un univers montagnard. Que l'on prenne par exemple la zoologie. Il est impossible de savoir, par le seul examen des sources côtières, quel serait le mot niçois pour 'marmotte'. Ce n'est que dans les contrées fréquentées par l'animal que le terme dialectal est à même d'apparaître. La Vésubie possède ainsi des unités de type *nira*, *niret*, et la Tinée le type *muret*. Mais en Tinée, le type français *marmòta* a pénétré. C'est le seul terme qu'emploient désormais les Niçois, par niçardisation spontanée du français. Il n'y a pourtant pas de raison qu'un Niçois ne puisse dire marmotte dans la langue du pays. Le problème est le même pour les plantes (cf. *supra* l'exemple du cytise), pour le champ lexical de la neige¹⁶ ou pour les terrains montagneux.

Avec la prise en compte des données de l'Arrière-Pays, une ressource serait donc à disposition pour le comblement des lacunes lexicales, notamment a) dans les domaines où le parler innovateur de la ville a eu tendance à oublier ou à franciser à outrance des éléments de son lexique ; et b) dans les domaines où le bord de mer urbanisé est dépourvu de référents (relief, espèces naturelles, activités agricoles, etc.).

Peut-être serait-il possible d'aller un peu plus loin. Dans l'espace dialectal, où semble s'ouvrir un champ de possibles inégalement réalisés, la matière lexicale est en partie commune à toutes les agglomérations. La contingence a néanmoins voulu que les possibilités de la langue ne se soient pas systématiquement appliquées aux mêmes éléments lexicaux dans l'ensemble des communautés. Le village de Levens possède le terme *engivanar* 'bricoler' là où le niçois ne semble connaître ce verbe que dans un emploi réfléchi (*s'engivanar* 's'ingénieur'). Il est dérivé du nom *engivana* '1. adresse, ingéniosité ; 2. engin', admis dans les dictionnaires de Castellana, mais recueilli en réalité dans le village de Peille.

Il arrive également qu'une virtualité n'en soit pas vraiment une : elle a eu cours au lieu A, ou bien a toujours cours dans ce lieu, mais sa faible fréquence d'emploi ne lui a pas permis d'être relevée par le chercheur (c'est ce qui a failli arriver pour *vanegar*, à Nice), tandis que la création s'est bien installée au lieu B (ou alors le hasard a voulu que le chercheur la découvre en cet endroit). Il faut donc admettre qu'un terme pourra n'être attesté qu'en un point, dont il n'est pas en fait l'apanage. Lope Blanch (1992) a démontré que, au sein d'un espace dialectal, les oppositions lexicales mises au jour par des enquêtes ne devraient pas conduire à supposer un hermétisme absolu des aires. Les synonymes connaissent notamment des fréquences d'emploi extrêmement diverses selon les communautés. Cela ne signifie pas qu'ils soient répartis dans l'espace sur un modèle exclusif. C'est seulement que l'un des termes sera largement le plus courant dans un parler, mais très rare dans un autre, sans que nulle part il ne soit inconnu, ni même étranger.

16. L'ALP montre que le terme même de 'neige' est inconnu dans les régions où il ne neige jamais, notamment la Provence méridionale. Les locuteurs proposent [n'ɛdʒɔ], adaptation opportuniste du français, comme traduction à *neige*. En revanche, dans le reste de l'Occitanie (dont Nice) c'est bien [n'ɛɥ], terme authentique, qui est partout employé. C'est sans doute le meilleur exemple de lacune lexicale due à l'environnement.

Il y a quelques années, nous avons entendu chez un parent niçardophone le terme *parpelàs*, ‘personne très limitée intellectuellement’ (il s’agit d’un dérivé : *parpèla* ‘pau-pière’ + suffixe péjoratif *-às*). Nous l’avons noté, sans plus jamais le rencontrer, jusqu’à s’apercevoir qu’il apparaissait dans Giordan (1968 : 20) à l’entrée *bêta*, en tant que terme usité dans le petit village de Bonson. Sans notre propre attestation, nous l’aurions cru, à tort, typique d’une très modeste localité. L’écartant, nous aurions amputé le niçois d’un lexème légitime. L’histoire serait identique avec des unités telles que *s’enraumar* (‘s’enrhumer’)¹⁷ recueilli en 2016 lors d’une enquête dialectologique à Nice, ou *refregir* (‘refroidir’) prononcé spontanément dans le discours libre d’un informateur de la vieille ville. Ces termes, connus dans la région, ne sont pas réputés appartenir à la variété côtière, plus encline à employer (*si*) *refreiar* (‘s’enrhumer’ pour la forme réfléchie, ‘refroidir’ pour l’autre). En termes de potentialités, que les formes soient non virtuelles mais non relevées ou qu’elles soient tout simplement non activées, le lexique niçois urbain est donc d’une richesse qui dépasse l’idée que l’on s’en fait généralement par la consultation des habituels répertoires (nécessairement figés).

Ouvrir le niçois aux données diatopiques doit permettre de mieux rendre compte de son véritable potentiel lexical. C’est aussi le moyen de compenser les limites d’une recherche handicapée par l’appauvrissement du dialecte et l’effondrement du nombre de locuteurs à la fois naturels et réguliers. Il s’agit là d’un enrichissement par l’attestation périphérique. La langue visée, un niçois urbain augmenté, serait vraisemblablement plus fidèle au véritable vocabulaire dialectal qu’un niçois *a minima*. Dans la lignée de Lope Blanch (1992), on refusera d’écarter par principe *padèla* ‘poêle’¹⁸ au seul titre que ce terme est réputé moins niçois (car présumé provençal ou gavot) que *sartaia*, plus courant.

L’élargissement du niçois urbain entraîne automatiquement un effet de compensation involontaire au fait que la métalangue ne soit pas une variété de gavot. Puisqu’il se nourrit de quelques attestations non côtières, ce niçois augmenté ne représente plus seulement le parler de la ville. Sa dimension de “langue du Pays Niçois” est renforcée, ce qui vient contrebalancer l’impossibilité de recourir à un parler moyen. En effet, les parlers ruraux font alors aussi partie, un tant soit peu, de la variété de référence. Il ne faut cependant pas qu’ils y soient intégrés sans principes directeurs.

3.2. LA PROCÉDURE D’INTÉGRATION RAISONNÉE DES UNITÉS LEXICALES DIATOPIQUES

Quoiqu’il ne soit jamais question d’inventer des termes, mais simplement d’en admettre, le danger de dénaturer le dialecte pourrait être redouté. Des précautions doivent alors être prises pour neutraliser ce risque. Selon quels principes le complètement proposé dans la section précédente (3.1) serait-il donc acceptable ? Nous en voyons quatre.

17. Le terme *raumàs* ‘rhume’ apparaît également dans les écrits populaires en niçois urbain du début du xx^e siècle (par exemple, Fra Serengla [Andrin Nicola] (1935 : 3)).

18. Nos enquêtes ont d’ailleurs montré que ce terme n’a rien de rare dans la langue orale de la ville.

- La continuité géographique et l'assez bonne homogénéité lexicale existant entre ville, campagne et Vésubie (+ basse Tinée) octroie à cet ensemble un statut privilégié. De plus, c'est là que se trouve en abondance le lexique le plus typique du Comté de Nice.¹⁹ L'extrême proximité lexicale entre Moyen-Pays et ville devrait permettre d'admettre facilement du vocabulaire campagnard dans le niçois côtier. Et si le besoin de combler une lacune lexicale se fait sentir, c'est aussi en priorité dans cette zone qu'une solution devra être recherchée, jusqu'en montagne si nécessaire. Parce qu'elle est également riche en vocabulaire typique du Comté, la partie Nord de la Tinée pourra, le cas échéant et faute de mieux, la suppléer. Viendrait ensuite l'aire de transition provençale, qui est moins typique mais qui demeure parfaitement occitane, et en tout dernier lieu le pays mentonnais, dont l'occitanité du lexique n'est pas toujours avérée (contact avec le ligurien).

- D'autre part, si plusieurs termes non urbains sont en concurrence pour combler une lacune, les dérivés ou composés de bases attestées en ville sont de meilleurs candidats à l'admission : ils ne sont pas vraiment des importations.

Ces deux premiers principes font que pour désigner le sabot d'un animal, les termes vésubiens et bas-tinéens *onglon* (dérivé de *ongla* 'ongle', connu à Nice), *pè(n)* (connu à Nice dans le sens de 'pied'), *sabaton* (dérivé de *sabata* 'chaussure, savate', connu à Nice) peuvent sans difficulté être intégrés au niçois. En revanche *bata*, *batal*, effectivement relevés dans le Comté, ne sont pas de bons candidats : en plus d'être confinés au Nord de la Tinée, ils représentent une base *bata* de forte extension en Occitanie, mais jamais entendue à Nice et dans ses environs.

- Tels qu'ils sont recueillis dans l'Arrière-Pays, certains lexèmes ne sont pas compatibles avec le niçois. La restauration formelle d'un mot niçois à partir des attestations des campagnes est alors une exigence (à laquelle ne satisfont pas les dictionnaires existants). Si des termes inadaptés trouvaient leur place au sein du lexique côtier, ce dernier ne serait plus reconnaissable et son système serait hybridé. Parfois, l'intégration est simple. L'expression *durmir a la serena* 'dormir à la belle étoile', courante dans le Moyen-Pays, n'a pas besoin d'être adaptée pour s'intégrer à la langue référentielle. Admettons en revanche, et de manière purement hypothétique, qu'il faille recourir au terme montagnard *restanchòur* [restantʃ'ɔʁ].²⁰ Il présente un aspect inacceptable en niçois (diphthongue descendante suivie d'une liquide en finale). Afin de ne pas fournir une unité inadaptée, le recours aux passerelles diatopiques évoquées plus haut est indispensable. Elles permettent de reconnaître en un instant une forme niçoise potentielle *restancador* ayant subi plusieurs phénomènes connus des parlers montagnards (palatalisation de /k/ devant /a/, chute de /d/ intervocalique, résolution du hiatus par diphtongaison puis assimilation). Sur le plan formel, *restanchòur* n'aurait pas sa place dans le lexique du niçois élargi. En revanche, *restancador*, bien que non attesté dans la région avec cette physiologie, s'y insérerait parfaitement. Encore faudrait-il qu'il soit retenu pour être intégré au niçois urbain (ce qui ne serait probablement pas le cas pour plusieurs raisons : origine

19. Cf. Del Giudice (à paraître).

20. Terme que la lexicographie a d'ores et déjà recueilli. Giordan (1934 : 46) le décrit, à l'entrée *restranchòur*, comme étant une 'sorte de barrière de paille que l'on dresse au bord des talus pour retenir les châtaignes au moment de la récolte'.

haute-tinéenne, existence à Nice de la forme non suffixée *restanc*, déjà disponible pour se référer à n'importe quel type de retenue, de barrage, etc.).

- La dernière exigence est de signaler dans le dictionnaire le lieu où le terme est attesté, chaque fois qu'il ne l'est pas à Nice même. L'option dictionnaire qui sera consacrée aux variantes diatopiques garantira de plus l'accès à la forme originale.

L'application de ces précautions devrait encadrer les admissions et garantir contre tout excès. Les quatre points évoqués définissent les contours de la langue reconstruite qui pourra s'appeler *niçois urbain augmenté*.

4. ESSAI D'ILLUSTRATION INDICATIVE

Afin d'apporter une exemplification lexicographique concrète et un support visuel au propos rédigé dans les sections précédentes, quelques illustrations sont proposées à partir d'ici. La phase de réalisation du dictionnaire n'ayant pas encore débuté, ces premiers exemples indicatifs présentent les articles dans des versions incomplètes et très évolutives, tant du point de vue de leur aspect que de leur contenu.

Le patron microstructurel général des articles est prévu pour s'approcher de ce qui est exposé dans l'Illustration 1 (où PPN correspond à *Parlers du Pays Niçois*, par opposition à la langue attestée en ville).

L'exemple de *cordalha* (Illustration 2) montre l'emploi des marques diatopiques, pour un terme du Moyen-Pays²¹ intégré au parler de référence. En l'absence de synonyme et d'équivalent français, seul l'hyperonyme *clausura* 'clôture' serait susceptible de faire l'objet d'un renvoi. Nous l'avons fait apparaître dans l'article. En cliquant sur le bouton « Parlers dau Païs Niçard », l'utilisateur pourra accéder à la prononciation levensane originale (en l'occurrence confondue avec la réalisation niçoise), selon des modalités que nous présentons plus en détail dans l'exemple de *sabòt*.

Dans l'article *sabòt* (Illustration 3), ce mot, quoique solidement implanté dans le parler urbain, est bien présenté comme un emprunt au français.

Sur le plan formel, on remarque que les équivalents français sont numérotés afin de bien montrer que ce sont des emplois (et non des signes en général) que nous faisons correspondre à chaque définition niçoise. On voit également, dans la division consacrée à l'emploi 2, que les formes *bata* et *batal* 'sabot d'un animal ongulé' (attestées dans la partie Nord des vallées du Cians et de la Tinée), conformément aux critères de la section 4., n'ont pas été intégrées à la langue de référence.²² Elles ne figurent donc pas dans les

21. Attesté en l'occurrence à Levens (Cerutti *et al.* 2006), mais qui a dû être en usage dans tout le Moyen-Pays, dès les premières campagnes niçoises, puisque Carles (1866) signalait déjà ce terme.

22. Nous rappelons que le dictionnaire tiendra compte des différences sémantiques entre les termes désignant le sabot, selon les espèces auxquelles ils se rapportent (bovins ou équidés). Le tableau que nous faisons suivre illustre cet aspect pour les cognats. La version définitive devra également le faire pour les équivalents.

synonymes, contrairement à *onglon* ou *sabaton*, que nous admettons, avec cet emploi, dans le parler de la ville.

Défilement de la liste alphabétique : ...Vectorel, Vécu, Vêda, **Vedette**, Védique, Védisme, Végétal...

<p>vedette n.f. (Village ou zone, si PPN intégré; autres marques éventuelles)</p> <p>variante 1 [væʒjūt œ]</p> <p>variante 2 [væʒjūt dø]</p> <p>variante 3 [væʒjāt tʃwa] (marques diasystématiques éventuelles)</p> <p>...</p> <p>Dérivés : / Base :</p>	<p>Occitan Standard</p>
	<p>Flexion</p> <p>pl. <i>vedettes</i></p>

I. (marques diasystématiques éventuelles) Indication sémantique commune aux emplois regroupés

I.1. [patron syntaxique] (marques diasystématiques éventuelles) Définition. ⇒ SYNONYME, *fr.* **équivalent fça.**
« Citations » (référence), *Collocations*, • LOC. *locutions*, explications, • PROV. *proverbes*, explications.
Information encyclopédique éventuelle

I.2. [patron syntaxique] (marques diasystématiques éventuelles) Définition. ⇒ SYNONYME, *fr.* **équivalent fça.**
« Citations » (référence), *Collocations*, • LOC. *locutions*, explications, • PROV. *proverbes*, explications.
Information encyclopédique éventuelle

II. ...

Histoire et motivation
Étymon / structure morphologique, reformulation du désignant, explicitation du motif ; Emplois concernés par cette motivation ; Motif des autres emplois.

Parlers du Pays Niçois	Synthèse motivationnelle
------------------------	--------------------------

Illustration 1 : la structure des articles.

En revanche, *bata* et *batal* demeurent accessibles grâce au bouton « Parlers dau País Niçard », en bas à gauche du cadre de l'article. Le bouton permettra — avec l'aide du *THESOC*, dont il récupérera les principales informations — d'accéder à une page dédiée aux tableaux des cognats et équivalents régionaux du terme *sabòt* (Illustration 4),²³ en tenant compte, pour les équivalents, des différents emplois énumérés dans l'article.

À partir de cette page, il est prévu de rendre disponible des options de cartographie en cliquant sur les boutons du volet « MAPAS ». Par exemple, en cliquant sur le bouton

23. Dans cette version, nous avons conservé le nom officiel des localités et les étymons tels qu'ils figurent dans la base du *THESOC*.

...corcoisson, cordada, cordage, **cordalha**, cordaria, cordassa, cordèla...

<p>cordalha n.f. num. (Levens) <i>cordalha</i> [kurd'aja]</p> <p>Basa : cuòrda</p>	<p>Occitan Estandard <i>cordalha</i></p> <p>Flexion pl. <i>cordalhas</i></p>
--	--

• Aranhada de cuòrdas que sièrve per enclaire l'avastièra. ⇒ CLAUSURA.

<p style="text-align: center;">Istòria e motivacion</p> <p>La <i>cordalha</i>, CUÒRDA + <i> suf. col. -ALHA</i>, es l'assemblatge de cuòrdas\ en referiment a la natura d'aquesta varietat especiala de barrièra.</p>
--

Parlars dau País Niçard Sintèsi motivacionala


Illustration 2 : l'article *cordalha*.

...sabonièra, sabonificar, sabonification, **sabòt**, sabotar, sabotatge, sabotaire...

<p>sabòt n.m. num. (gallicisme) <i>sabò</i> [sab'ò]</p> <p>Derivats : sabotaire, sabotar, sabotatge</p>	<p>Occitan Estandard ○</p> <p>Flexion pl. <i>sabòts</i></p>
---	---

1. SOLIÈR rústegue, cavat dintre d'una pèça de buòsc. ⇒ ESCLÒP. SÒC. SÒCOL. fr. **sabot 1**.

2. Còrna espessa que recuèrbe la poncha dau pèn dei mamifèrs ongulats. ⇒ CÒRNA. ONGLON. PÈN. SABATON. SÒC. SÒCOL. fr. **sabot 2**.

« *Pilheran plesi à toubà en arrèst davant la maravilha dei maravilha : una cavala poulinièra que dóu siéu sabò d'aurat martelerà vuèch fès lou souòl per marcà lou siéu âge* » (F. Gag .

<p style="text-align: center;">Istòria e motivacion</p> <p>Lo <i>sabòt</i> (fr. <i>sabot</i>), peitevin BOT 'batèu' crosat embe SAVATE 'sabata', es lo 'solièr batèu', en referiment a la forma e la matèria d'aquela cauçadura (emplec 1). Designa per metafòra la còrna dau pèn dei bèstias (emplec 2).</p>
--

Parlars dau País Niçard Sintèsi motivacionala

Illustration 3 : l'article *sabòt*.

COGNATS			
Localitat	Fonia	Emplec	Gr.
Entraunes	sab'ɔ	Emplec 2 (cheval)	n.m.
Le Cannet	sab'ɔ	Emplec 2 (cheval)	n.m.
Menton	sab'ɔ	Emplec 2 (cheval)	n.m.
Péone	sab'ot	Emplec 2 (cheval)	n.m.
Puget-Rostang	sab'ɔ	Emplec 2 (bovin)	n.m.

EQUIVALÈNTS				
(Emplec 1 : SOLIÈR)				
Tip	Localitat	Fonia	Gr.	Etimon
Esclòp	Roure	eskl'ɔ(p)	n.m.	CLÖPPUS
Sabata	Puget-Rostang	sab'atɔ	n.f.	O.I
Sòca	Isola	s'ɔkɔ	n.f.	SÖCCUS
Solier	Puget-Rostang	sulj'e	n.m.	SÖLEA

MAPAS				
MAPA COGNATS				
MAPA EQUIVALÈNTS 1				
MAPA EQUIVALÈNTS 2				
MAPA TOI EQUIVALÈNTS				
MAPA COGNATS E EQUIVALÈNTS 1				
MAPA COGNATS E EQUIVALÈNTS 2				
MAPA COGNATS E TOI EQUIVALÈNTS				

(Emplec 2 : CÒRNA)				
Tip	Localitat	Fonia	Gr.	Etimon
Bata	Beuil	b'atɔ	n.f.	
Batal	St-Etienne	bat'al	n.m.	
Còrna	Entraunes	k'ɔrnɔ	n.f.	CÖRNU
	Breil	k'ɔrna	n.f.	CÖRNU
Pè	Ilonse	p'ɛ	n.m.	PÉS
	Belvédère	p'ɛ	n.m.	PÉS
Sabaton	Belvédère	sabat'u	n.m.	O.I
Onglon	Entraunes	ungl'urj	n.m.	ÜNGÜLA
	Menton	ungj'an	n.m.	ÜNGÜLA
	Moulinet	ungj'u	n.m.	ÜNGÜLA
	Venanson	ungl'urj	n.m.	ÜNGÜLA

Illustration 4 : l'option « Parlers du Pays niçois ».

« MAPA COGNATS E EQUIVALÈNTS 2 », c'est, aux différences de présentation près, la Carte 1 du 3.1 qui s'afficherait. Ce mode de présentation présente l'avantage de ne subir aucune déperdition d'information sur les données des villages (qui restent consultables), tout en évitant de surcharger les articles du dictionnaire consacrés au niçois urbain augmenté.

5. CONCLUSION

La conception d'un projet lexicographique pour la région niçoise a suscité un problème pratique. Comment rendre compte harmonieusement, dans un dictionnaire unique, du lexique de cette région originale par sa grande diversité dialectale ? L'identification des problèmes et le rappel de la configuration dialectale de territoire ont permis de proposer une solution en deux volets. Le premier est une partition des données en deux ensembles dialectaux (les données du niçois, métalangue et objet du dictionnaire en tant que langue référentielle vs les autres parlers du Comté) mis en relation méthodique par le biais du principe fondamental d'identité morpho-étymologique. Le deuxième est une intégration, modérée et encadrée, des données diatopiques dans la nomenclature du dictionnaire.

L'essai d'illustration proposé dans la dernière partie a permis de se faire une idée du résultat concret de la méthode. Il a montré en particulier que, grâce à une option spécialement aménagée, toutes les unités lexicales du Pays Niçois occitanophone étaient prises en compte et restaient accessibles, y compris celles qui ne trouvaient pas leur place dans les articles rédigés du dictionnaire.

BIBLIOGRAPHIE

Références siglées

- ALP : BOUVIER, Jean-Claude / MARTEL, Claude (1975-1986), *Atlas linguistique et ethnographique de Provence (tomes 1 à 3)*. Paris: CNRS.
 TDF : MISTRAL, Frédéric (1878-1886) : *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français*. Aix-en-Provence : Remondet-Aubin.
 THESOC : DALBERA, Jean-Philippe (ed.) (1992-) : *Thesaurus occitan*. Université de Nice - CNRS / UMR 7320 "BCL".

Autres références

- Anonyme (1936, 15-30 avril) : « Lu Nouastre Coulabouratour, Antony Fenouille », *La Ratapignata*, 43, p. 1.
 CARLES, Pietro (1866) : *Piccolo vocabolario Nizzardo-Italiano*. Ms.
 CAMOUS, Louis (1931) : *Lexique Niçois-Français-Provençal*. Nice : Librairie Verdolain-Castellani.
 CAMOUS, Louis (1931-32) : « Contribution au Dictionnaire Niçois, additions à mon lexique », *Les Annales du Comté de Nice*, 2-5, p. 67, 145, 195, 277.
 CASTELLANA, Georges (1947) : *Dictionnaire français-niçois*. Nice : Editions ludographiques françaises.
 CERUTTI, Jeanine / BIANCHI, Armand / CARLON, François / MAURANDI, Félix (2006) : *Recueil du parlàr levensàn*. Nice : Serre.
 COMPAN, André (1967) : *Glossaire raisonné de la langue niçoise*. Nice : Tiranty.
 DALBERA, Jean-Philippe (1994) : *Les parlers des Alpes-Maritimes, étude comparative, essai de reconstruction*. Londres : AIEO.
 DALBERA-STEFANAGGI, Marie-José (1995) : *Nouvel Atlas Linguistique et Ethnographique de la Corse*. Paris : CNRS.
 DEL GIUDICE, Philippe (2017) : *Réflexion préliminaire à l'élaboration d'un dictionnaire du dialecte niçois*. Nice : Thèse de doctorat, Université Côte d'Azur.
 DEL GIUDICE, Philippe (à paraître) : « Le lexique du Pays Niçois : présentation et aréologie ».
 DOMENGE, Jean-Luc (2014) : *Langue et mémoire de la Tinée*. Nice : Institut d'Etudes Niçoises.
 EYNAUDI, Jules / CAPPATTI, Louis (2009 [1931-1939]) : *Dictionnaire de la langue niçoise*. Nice : Acadèmia Nissarda.

- FRA SERENGLA [NICOLA, Andrin] (1935, 1-15 février) : « Lou Pastrouil », *La Ratapignata*, 14, p. 3.
- GIORDAN, Joseph (1934, Noël) : « Voucabulàri de l'Iéusoula », *Lou Cairèu*, 5, p. 38-48.
- GIORDAN, Joseph (1968) : *Lexique complémentaire du parler de la ville de Nice et des pays environnants*. Nice : Vincentelli.
- GUISOL, François (1847) : *Loisirs poétiques ou recueil de chansons, épîtres, épigrammes, etc.* Nice : Canis Frères.
- HONNORAT, Simon-Jude (1846-1848) : *Dictionnaire Provençal-Français ou dictionnaire de la langue d'oc, ancienne et moderne, suivi d'un vocabulaire français-provençal*. Digne : Repos.
- LOPE BLANCH, Juan Miguel (1992) : « Diferenciación dialectal y polimorfismo lingüístico », *Boletín de filología*, 33, p. 71-77.
- PAUL, Hermann (1920 [1880]) : *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Halle : Niemayer.
- PIN-GASIGLIA, Adèle (1927, mai-juin) : « Lou Tourtoun », *Nice Historique*, vol. 3, p. 79-83.
- POPKEMA, Anne Tjerk (2010) : « State of the Art of the Lexicography of European Lesser Used or Non-State Languages », in DYKSTRA, Anne / SCHOONHEIM, Tanneke (ed.) : *XIV EURALEX International Congress*. Leeuwarden : Fryske Akademy, p. 65-98.
- SAUZET, Patric / BRUN-TRIGAUD, Guylaine (2013) : « Le Thesaurus Occitan : entre atlas et dictionnaires », *Corpus*, 12, p. 105-140.